



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et Loisirs, subvention pour l'Organisation de l'Essor Breton 2016

DEL-2016-048

Numéro de la délibération : 2016/048

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 18/04/2016

Date de convocation du conseil : 12/04/2016

Date d'affichage de la convocation : 12/04/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Laurent BAIRIOT par Mme Claudine RAULT, M. Alain PIERRE par M. Jacques PÉРАН

Sports et Loisirs, subvention pour l'Organisation de l'Essor Breton 2016

Rapport de Michel JARNIGON

La Ville s'est portée candidate pour accueillir la dernière étape, et donc l'arrivée finale, de la course cycliste organisée par le comité de l'Essor Breton, qui aura lieu le dimanche 8 mai 2016 vers 15h30.

L'épreuve est ouverte aux coureurs Elite amateurs plus le premier niveau pro national et à 3 équipes étrangères.

Chaque étape se termine par un circuit final de 5 à 8 kms dans la commune d'arrivée.

L'organisation de cette manifestation génère des frais importants pour le Comité d'organisation de « l'Essor Breton ».

Elle bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires mais sollicite également une aide financière de la Ville de 10 000 € qui permettrait d'équilibrer leur budget.

Nous vous proposons :

- de verser une subvention de 10 000 € au Comité d'organisation de « l'Essor Breton »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 19 avril 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**